



Paris, le 31 mars 2014

Communiqué de presse

Expulsions locatives – Appel aux maires

Le CNAFAL ne cesse de dénoncer, depuis plusieurs années, la précarité qu'entraînent le mal-logement ou l'absence de logement et les terribles dégâts que cela produit pour les personnes et les familles.

Le droit fondamental au logement est bafoué. La trêve hivernale officielle prend fin ce 31 mars, soit **aujourd'hui**. Demain, à la première heure, des familles entières risquent d'être expulsées. Les municipales révèlent une France en état **d'urgence sociale** et de **colère froide** à l'égard de tous les gouvernants, qui ne laisse entrevoir aucune lueur d'espoir face à leur situation qui se dégrade. 8,6 millions de français vivent avec moins de 964 euros par mois. 146 000 familles sont menacées d'expulsions locatives et 600 000 de coupures d'énergie. Même en secteur HLM, les effacements de dettes, sur 4 millions de locataires sont passées de 5,5% à 7%. 141 500 personnes sont SDF, dont de plus en plus de jeunes !

Depuis une décennie, la situation ne cesse de se détériorer au fur et mesure de la montée du chômage qui fait que les impayés de loyer sont, la plupart du temps, une donnée structurelle qui accompagne la pauvreté, c'est-à-dire l'absence ou la modicité des revenus. N'oublions pas que la France, contrairement aux idées reçues, a les minimas sociaux les plus faibles d'Europe !

Présent samedi à la manifestation, à Paris, contre les expulsions locatives, le CNAFAL demande à tous les Maires, les maires adjoints au logement et aux présidents de CCCAS :

- ✓ **de s'opposer à toute expulsion locative** de personnes ou de familles, vivant en dessous du seuil de pauvreté, ainsi qu'à toute coupure d'énergie, en prenant, si nécessaire, des arrêtés d'interdiction,
- ✓ de tout faire pour rendre effectif **le droit au logement**, au besoin en faisant jouer la loi sur les réquisitions.

La misère criante et la misère cachée sont devenues insupportables à des millions de nos concitoyens qui croient de moins en moins à la politique pour résoudre les problèmes. C'est une véritable course de vitesse à laquelle nous assistons. La colère à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, pourrait à l'avenir prendre d'autres expressions, face à ce qui ressemble à une surdité et à une impuissance politique.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président.
06 87 37 16 64

Jean-François Chalot,
Secrétaire Général.
07 89 05 54 64.

Monique Dupuy,
Administratrice en charge du secteur
Logement.
06 84 95 81 62



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net